Association du quartier du Palatinat-Grandfey

Titre: Procès-verbal de l'Assemblé constitutive

Date: 25.09.2012, 19h00

Lieu de la réunion : Fribourg, Auberge aux 4vents

Responsable PV: Lynne Egloff

1. Accueil

2. Présentation du projet de l'association du quartier et des statuts

- a. Objectifs
- b. Membres
- c. Délimitation géographique
- d. Organisation
- e. Décisions et changement de statuts
- f. Finances
- g. Communication
- h. Programme/ Activités

3. Discussion en plénum du projet et des statuts

L'Assemblée décide d'adapter la proposition soumise de manière suivante :

le nom:

l'unanimité de l'assemblé décide de nommer l'association « Palatinat-Grandfey »

la délimitation:

- S'agissant d'une association de la ville de Fribourg, il est difficile d'inclure dans le plan un territoire de la commune de Grange-Paccots. L'assemblée décide d'une carte politique selon les délimitations de la commune de Fribourg et d'une carte géographique. Les habitants dans la délimitation géographique peuvent devenir membres selon l'article 2b.
- inclure le sentier du stand jusqu'à la passerelle

La responsabilité du comité :

l'assemblée propose au futur comité de vérifier sur la délimitation des responsabilités du comité concernant des actes illicites et illégaux. Une proposition sera alors soumise à la future assemblée générale.

Membre passif:

inclure le statut de membre passif, lequel peut recevoir l'information, être auditeur et non votant avec une cotisation réduite.

4. Votation constitutive / des statuts :

32 personnes sont présentes dans la salle.

A la question « Est-ce que vous voulez constituer l'Association du quartier de Palatinat-Grandfey, en acceptant les statuts? » 29 personnes votent en faveur des statuts discutés, et 3 personnes s'abstiennent.

Avec cette votation constitutive, l'association du quartier du Palatinat-Grandfey est née. Tous ceux qui ont voté en faveur de la constitution de Association sont considérés comme les membres fondateurs. Ils ont un droit de vote pour l'élection des membres du comité.

5. Election du Président et du Vice-Président

L'assemblée élit unanimement :

Président : Dominik Egloff Vice-président : Nachbur Rolf

6. Election des autres Membres du comité :

L'assemblée élit unanimement :

- Croiset Igor
- Marcello Feliciani
- Lynne Egloff

7. Election des réviseurs et du remplaçant

L'assemblée élit unanimement :

Isabelle Reine, & Guy Sciboz et comme remplaçante, Liliane Feliciani

8. Votation des montants des cotisations annuelles

L'assemblée accepte à l'unanimité les cotisations suivantes :

Membres actifs:

Fr. 20.- pour les membres individuels

Fr. 30.- pour les couples/familles

Fr. 50.- pour les commerçants et entreprises

Membre passifs: Fr. 15,-

9. Suite

Le comité se chargera du communiqué la presse locale de cette nouvelle association. En outre le comité se chargera des tâches suivantes :

- Constitution du comité
- Traduction des statuts en allemand
- Etablissement du programme d'activités et du budget
- Première invitation à l'Assemblée générale

Fribourg, 25.09.2012

Le comité élu par l'assemble constitutive approuve le procès-verbal:

Le Président :

Le Vice-Président :

Membre du comité:

Membre du comité:

Membre du comité: